

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU «CHAILLERAN»

DATE : Mercredi 12 juin 2013
HEURE : de 19h à 20h15
LIEU : Maison de Quartier de Chailly
PARTICIPANTS : Eric Jutzet (Président), Cyril Dépraz (Vice-Président), Delphine Grandmottet (Comité), Nathalie Fardel (Mise en page), Josette Vaucher (Rédaction), Anouk Wehrli (Secrétaire-Comptable), Bertrand Fardel et Christophe Ogay (Vérificateurs des comptes), Guy Gaudard, Pierrette Peter, Claude Mottier

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 14 juin 2012
 2. Rapport du Comité sur les activités 2012
 3. Rapport des Comptes et de l'organe de Contrôle des Comptes
 4. Elections des membres de l'Association selon statuts
 5. Présentation des objectifs 2013
 6. Présentation et votation du budget 2013
 7. Divers
-

1) Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 14 juin 2012

L'ordre du jour est adopté.

Pas de remarque concernant le PV de l'Assemblée Générale du 14 juin 2012. Celui-ci est donc adopté.

2) Rapport du Comité sur les activités 2012

Pensées pour Maurice Bossard, un des fondateurs du Chailléran. Beaucoup d'enthousiasme, d'amour et de mots. Le Comité a représenté le Chailléran à son enterrement. La prochaine édition du Chailléran lui sera d'ailleurs beaucoup consacrée.

Cyril souligne la grande qualité des articles et des photos proposées et remercie toute l'équipe de rédaction pour tout le travail accompli. Merci également à Anouk pour la gestion optimale du journal. Adrien Welté, responsable de la pub a donné sa démission et est désormais remplacé par Pierre-Alain Debétaz, ancien responsable RH à la Migros. Malgré le fait qu'il habite à Savigny, il vient faire ses courses à Chailly et semble très disponible et aimable.

Du point de vue économique, l'année 2012 a été marquée par un appel au secours dû au déficit. La population a donc été sollicitée et 27'000.- liés à des dons et à des abonnements ont pu rentrer dans les caisses, ce qui fait plus de 13'000.- par rapport à 2011 ! Par conséquent, un grand MERCI aux habitants de Chailly et à l'Association des commerçants de Chailly (dons + tombola). La MQC a également fait un don de 500.- au Chailléran, ce qui démontre l'importance

accordée à l'existence de ce journal à Chailly. La ville de Lausanne a également été sollicitée mais pas de réponse à ce jour et la Fondation Sandoz a répondu par la négative.

De nombreux contacts ont été établis avec les PCL, et le journal obtiendra une baisse de plusieurs centaines de francs (300.- par numéro donc 3000.- d'économie pour 2014). Les négociations ont été faciles car le commercial fut très ouvert.

3) Rapport des Comptes et de l'organe de Contrôle des Comptes

Bonne nouvelle : même si le bénéfice n'est que de 584.80.-, les provisions suivantes ont pu être faites :

- 5000.- provisions pertes
- 1500.- provisions salaires
- 2000.- provisions pertes sur débiteurs

Il y a beaucoup de débiteurs, qui représentent au total près de 13000.-, il y a donc un gros travail à faire pour récupérer le plus d'argent possible. Le Comité s'engage à dégager des heures et permettre ainsi l'envoi de rappels à ces annonceurs. Après ces rappels, il sera possible de suivre beaucoup mieux les comptes actuels et de faire, tous les 2 ou 3 mois, un contrôle et envoyer des rappels.

Aucune augmentation de salaire n'est prévue cette année. Quant aux dépenses liées à l'impression et à la distribution, elles ont diminué (1'200.- de différence)

Les frais de port ont fortement diminué car le fichier des abonnés est désormais totalement mis-à-jour ce qui permet d'envoyer le journal sous plis uniquement aux personnes qui se sont acquittées de leur abonnement.

Les frais divers sont eux aussi plus bas car il y a eu moins de séances, de rencontres et donc moins de frais.

Par contre, les frais liés au secrétariat ont augmenté car de nouvelles enveloppes ont dû être achetées mais ces frais sont normaux puisque ce genre de commandes se fait tous les 2 ans environ.

Au final, 8'500.- ont pu être provisionnés cette année pour d'éventuelles futures mauvaises années, ce qui est rassurant.

La bonne nouvelle c'est qu'au niveau des rentrées liées aux dons et aux abonnements, il y a eu 13'000.- d'augmentation. Depuis la Fête à Chailly jusqu'au mois de janvier, on a rappelé aux gens de participer et cela a très bien fonctionné.

Quant à la donation de l'Association des Commerçants de Chailly, elle n'apparaît pas aujourd'hui car elle a été reçue en 2013 donc ne se verra qu'en 2014. Beaucoup de commerçants sont très fidèles, le journal les remercie car la conjoncture reste difficile.

Côté annonceurs, les choses se passent là aussi très bien depuis que le nouveau responsable pub a été engagé. Le bénéfice final est de 9473.95, ce qui est une très bonne nouvelle.

Pour les annonceurs qui n'ont pas payé leurs factures avant 2010, le souhait, sans les mettre aux poursuites, est de tenter de récupérer le plus possible d'argent dû. Pour Bertrand Fardel, il faudra mettre sur pied une vraie politique pour gérer ces débiteurs et le comité devra s'y tenir. Il n'y a

pas de raisons que des commerces profitent de publicité gratuite. Guy Gaudard propose de donner au Chailléran la liste des membres de l'Association des Commerçants de Chailly afin de voir qui sont les mauvais payeurs, sans aucune volonté de faire de la délation. Le comité est d'accord d'investir des heures supplémentaires et de suivre cette politique car plus les délais sont longs et plus ce dossier débiteurs est difficile à gérer.

Au niveau des charges, comme chaque année, c'est la fabrication du journal qui en engendre le plus. Au niveau des produits, 59% proviennent de la pub alors qu'auparavant, ils tournaient à plus de 70%. Le ratio a changé car cette année, le journal a reçu beaucoup plus de dons et d'abonnements.

Claude Mottier souhaite connaître les postes qui sont salariés. Le président rappelle que le responsable pub, la personne en charge de la mise en page et la secrétaire-comptable sont les trois seules personnes salariées.

Bertrand Fardel, l'un des deux vérificateurs des Comptes de l'association, lit le rapport de vérification des comptes et demande à l'Assemblée d'approuver celui-ci. La comptabilité concorde et est tenue avec clarté, les comptes 2012 de l'association sont donc approuvés à l'unanimité. Anouk Wehrli, secrétaire-comptable, est remerciée pour son travail effectué avec précision.

4) Elections des membres de l'Association selon statuts

Eric Jutzet a déménagé et souhaite par conséquent quitter son poste de Président mais il sera difficile de trouver un remplaçant. Il est donc d'accord de rester une année de plus dans le Comité mais en profite pour faire un appel aux personnes de ce quartier qui pourraient être intéressées à s'investir.

Cyril Dépraz, vice-président, souhaite lui aussi arrêter pour cause de surcharge. Il ne veut pas « abandonner le navire » mais cela fait de longues années qu'il s'est investi pour le développement de ce journal et souhaite désormais laisser sa place.

Pour Delphine Grandmottet, il faut donc trouver de nouvelles personnes intéressées, quitte à ce qu'elles intègrent le Comité durant l'année. Mais elle ne souhaite pas prendre la présidence puisqu'elle est française et habite en France. Selon Bertrand Fardel, il faudrait idéalement trouver et mettre en place une nouvelle présidence pour novembre mais pas tellement plus tard.

Claude Mottier est d'accord de rentrer dans le comité et est accepté à l'unanimité.

Par conséquent, les membres du Comité : Eric Jutzet, Cyril Dépraz, Delphine Grandmottet et Claude Mottier sont élus à l'unanimité.

5) Présentation des objectifs 2013

Le Président souhaite maintenir l'équilibre du journal et renouveler le Comité. Ces deux objectifs sont pour lui prioritaires.

Josette Vaucher rappelle qu'il faudra également rapidement trouver une personne pour remplacer Maurice Bossard afin de proposer des Mots Croisés. Pour le prochain numéro, l'idée est de publier l'un des premiers Mots Croisés de Maurice Bossard qui date d'environ 40 ans. Un appel

aux personnes intéressées sera publié dans le prochain numéro. Idéalement, il serait bien d'avoir plusieurs personnes d'accord d'en proposer.

Cyril Dépraz rappelle qu'il faudra aussi remplacer Sylvain, le photographe attitré du journal qui va partir à l'étranger durant une année. Josette Vaucher propose qu'il nous envoie une photo de son lieu avec un petit texte, ce qui permettrait de garder un lien avec lui. Elle avait déjà fait une recherche de photographes donc attend désormais des réponses. Sylvain serait d'accord de rentrer au sein du Comité à son retour mais peut-être que deux personnes qui font partie de la Maison de Quartier de Chailly (Delphine et Sylvain), ça ferait certainement un peu trop...

Bertrand Fardel rappelle l'objectif des débiteurs dont il faudra absolument s'occuper cette année.

6) Présentation et votation du Budget 2013

Les 24'000.- de charges salariales ne vont pas changer. Il n'y a pas non plus de grosses différences avec le BVA. Tout est pareil.

Nous perdrons 1000.- sur les pertes sur débiteurs mais comme 2000.- avaient été provisionnés, cela ne va pas poser de gros soucis.

Au niveau des abonnements, 160 abonnements à 60.- ont été budgétés.

Au niveau des cotisations, 489 cotisations à 45.- ce qui fait 22'000.- Il faudra juste faire attention à faire un appel en septembre et à le mettre en Une afin qu'il fonctionne à nouveau bien. Il est vraiment préférable de faire cet appel en septembre plutôt qu'en octobre car il y a trop de sollicitations en fin d'année.

Les PCL demandent une nouvelle version pour la mise en page, mais le Président propose d'attendre l'an prochain pour budgéter cela (location d'Adobe à 85.-/mois par ex.)

Le budget 2013 est accepté à l'unanimité.

7) Divers

Le journal remercie l'Association des Commerçants de Chailly.

Guy Gaudard remercie lui aussi le journal. C'est une période difficile pour le quartier avec tous les travaux en cours (qui font finalement 350m au lieu des 100m prévus). De plus, il y a un désaccord entre le consortium et la Ville de Lausanne car les travailleurs souhaitent prendre leurs vacances en juillet et en août. Des commerçants ont vu leur chiffre d'affaire baisser drastiquement : 25% Polli, 50% Charbon et 20%-30% de transactions en moins au guichet de la BCV. La fréquentation des commerces a aussi baissé de par l'introduction de feux et de changements divers. Il y a des difficultés plus conséquentes pour les commerçants qui ont dû licencier et parfois fermer. Cela dit, il se montre sensible aux commerçants qui n'ont à ce jour pas payé leur annonce parue dans le Chailléran.

Le Président remercie toutes les personnes présentes lors de cette Assemblée Générale.

La séance est levée à 20h15.